

EPREUVE ORALE D'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE ECONOMIQUES

Option scientifique

L'oral d'histoire et géographie économiques revêt un double objectif : évaluer l'assimilation par les candidats de l'ensemble des connaissances requises en vue d'une bonne compréhension des données de base de la discipline, juger de leur capacité à mettre en valeur les principaux enjeux d'une question. L'érudition relative à des sujets pointus n'est pas l'objectif recherché par les interrogateurs. Le bon traitement d'une question passe par la définition de l'enjeu dont elle relève. Si ce dernier n'est pas toujours explicitement formulé par le libellé, il est le plus souvent suggéré. Le candidat est donc conduit à construire sa présentation et à argumenter autour de cet enjeu grâce aux arguments issus de sa réflexion appuyés sur une série d'exemples tirés des enseignements reçus. Ce dernier aspect revêt une grande importance aux yeux du jury : l'analyse historique et géographique ne se conçoit qu'à partir de données concrètes qui fondent le raisonnement. Le candidat doit cependant être capable de trier les données dont il dispose, d'en sélectionner les plus significatives sans pour autant chercher à livrer obligatoirement toutes les connaissances dont il dispose : l'échange avec le jury lui permettra le cas échéant de préciser les points qui n'auront pu être qu'évoqués au cours de l'exposé.

Une telle démarche suppose au préalable une lecture attentive du sujet. Quelques minutes de réflexion préalable doivent permettre d'éviter une interprétation erronée de la question posée. Si les cas d'incompréhension totale sont en réalité très rares, le jury déplore qu'une lecture hâtive ait conduit plusieurs candidats à un mauvais ciblage de l'exposé : un libellé tel que *les Français et l'inflation* ne doit pas induire un exposé sur la France et l'inflation ni la sur politique monétaire de la France. De même un sujet portant sur *la monnaie au service de l'économie*, ne doit pas conduire à un exposé général sur l'histoire monétaire mais conduire le candidat à s'interroger sur la manière dont la monnaie a pu être considérée comme un instrument de politique économique.

Le bon traitement d'un sujet nécessite également la connaissance du vocabulaire de base en histoire et géographie économiques. C'est ainsi qu'un exposé relatif au rôle de la bourse a révélé chez un candidat d'énormes confusions relatives au vocabulaire le plus élémentaire : action, obligation, indices boursiers, marché au comptant, à terme ...ne relèvent pas d'un registre spécialisé et font partie du bagage attendu de tous les candidats. De même la notion de grève, ne peut être confondue avec celle de revendication, ni avec les occupations d'usines...

La mise en perspective d'un sujet d'histoire économique repose également très souvent sur la connaissance des données de base de l'histoire générale normalement acquise durant le secondaire ; on ne peut, quand ce n'est pas le cas, que conseiller aux étudiants la lecture des quelques pages d'un manuel d'histoire générale qui suffisent le plus souvent à replacer les données économiques dans leur

contexte. Comment, par exemple, évoquer les aspects économiques des conflits mondiaux sans disposer des grandes données relatives aux conflits eux-mêmes et être capable de situer sur la carte les territoires impliqués dans les combats ? Limiter la zone de guerre entre 1914 et 1918 en France aux abords de l'Alsace et de la Lorraine tout en affirmant que les régions industrielles du Nord ne pouvaient plus contribuer à l'économie de guerre témoigne du type d'incohérence vers lesquelles des ignorances faciles à combler conduisent certains candidats.

De la même manière, les candidats doivent prendre le temps, au cours des années de préparation, de situer grâce à un atlas les données qu'ils sont conduits à aborder. Il n'est pas admissible par exemple - tout particulièrement pour un candidat français - d'ignorer la localisation des principaux massifs montagneux de l'espace national ni leurs caractéristiques principales si l'on veut parler de la mise en valeur économique des régions de montagne...

Conscients de leurs ignorances et craignant sans doute d'avoir à localiser tel ou tel point sur les cartes mises à disposition, des candidats trop nombreux ont souvent renoncé à choisir les sujets à dimension géographique qui leur étaient proposés. Ce taux élevé de rejet conduira sans doute le jury, dans les années à venir, à renforcer cette composante des interrogations avec pour intention, non de « piéger » les candidats sur des localisations très spécifiques mais de les conduire à mieux intégrer dans la réalité géographique les données économiques et historiques dont ils parlent. Au demeurant, éviter systématiquement tel ou tel catégorie de sujet ne peut que restreindre de manière dommageable le choix du candidat lors du tirage.

Au-delà de ces points spécifiques, il convient de rappeler que la culture générale, le bon sens et la curiosité constituent les bases sur lesquelles les candidats sont sélectionnés : affirmer, comme le fit un candidat, que les régions de montagne en France n'ont ni l'eau, ni l'électricité au début des années 1960 et que les sports d'hiver ont tout apporté font douter le jury de la présence de ces qualités chez le candidat concerné.

Sur le plan formel, le jury a été globalement satisfait des prestations : les exposés s'inscrivent généralement dans le cadre des 10 minutes prévues, les articulations des principaux points sont généralement clairement exprimées, le niveau d'expression est convenable. Précisons que la dimension formelle de l'exercice n'est pas l'essentiel, que c'est l'argumentation ou les inflexions logiques de l'exposé qui doivent définir le plan de l'exposé, que le jury n'a pas, sur ce point, de critère préconçu. Qu'un exposé présentant une thèse, pourvu qu'elle soit argumentée et illustrée, est toujours apprécié, que les candidats ne gagnent rien à atténuer leurs affirmations de *peut-être* ou de *il semble que*, un peu trop systématiques chez plusieurs candidats.

Globalement, le jury cherche, par les questions posées, à couvrir toute l'étendue chronologique et géographique du programme si bien que les données acquises en première année de préparation sont nécessaires au traitement de la plus grande partie des sujets posés. Quant à la notation, elle utilise toute l'échelle des notes : un exposé réunissant l'essentiel des données factuelles et les qualités d'analyse et de présentation que l'on est en droit d'attendre d'un candidat reçoit systématiquement des notes très élevées comprises entre 18 et 20.

Sélection de sujets posés et retenus par les candidats

- ✓ Le canal de Suez, son rôle, son histoire.
- ✓ La défense du consommateur dans le monde occidental depuis 1945
- ✓ Dévaluer : une arme ou un aveu de faiblesse ?
- ✓ La reconversion de la main d'œuvre dans les vieux bassins industriels
- ✓ Les classes moyennes dans les PDEM depuis 1945
- ✓ Les progrès techniques de l'agriculture dans les PDEM depuis 1945
- ✓ Crises économiques et réformes sociales dans les PDEM depuis les années 1930
- ✓ Etre ouvrier en Europe occidentale en 1913
- ✓ La planification en France et en URSS des années 1930 aux années 1960
- ✓ L'automobile dans les économies européennes et en Amérique du Nord après 1945 (comparaison)
- ✓ L'Empire français une bonne affaire ?
- ✓ Les grands axes de circulation en France au XX^{ème} siècle
- ✓ Le poids économique de la région parisienne depuis 1950
- ✓ La France, puissance touristique au XX^{ème} siècle
- ✓ La France et les économies limitrophes depuis 1945
- ✓ La France de 1981-1983 : rupture avec le capitalisme ?
- ✓ De Gaulle et l'indépendance nationale dans le domaine économique
- ✓ Jeunesse et développement économique en France depuis 1945
- ✓ Le désenclavement économique en France : l'essentiel est-il fait ?
- ✓ La construction européenne est-elle une construction franco-allemande ?
- ✓ L'économie souterraine en Europe de l'Ouest depuis 1945
- ✓ Les régions économiques en retard dans la CEE/UE depuis 1950
- ✓ La révolution managériale en Europe au XX^{ème} siècle
- ✓ Jean Monnet se reconnaît-il dans la construction européenne de 2001 ?
- ✓ Quelle est la capitale économique de l'UE : Londres, Francfort, Paris... ?
- ✓ Les grands ports de l'UE, quelle hiérarchie ?
- ✓ L'économie chinoise entre Orient et Occident au XX^e siècle
- ✓ Les retombées de la guerre froide sur les économies d'Asie du Sud-est depuis les années 1950
- ✓ L'Etat et les grandes entreprises au Japon depuis 1950
- ✓ Façades maritimes et développement économique de la Chine depuis 1949
- ✓ Le Japon : l'épuisement d'un modèle depuis les années 1990 ?
- ✓ Les façades maritimes du Japon
- ✓ Le Japon en quête d'espace au XX^{ème} siècle
- ✓ Développements asiatiques et commerce international depuis les années 1960
- ✓ La voie chinoise est-elle un autre socialisme ?
- ✓ La population japonaise et son occidentalisation depuis 1945
- ✓ L'exode rural, une chance pour le Tiers-Monde ?

- ✓ Nouvelles technologies et Tiers-Monde
- ✓ L'eau, ressource stratégique, (depuis les années 1960)
- ✓ La réforme agraire dans le Tiers-Monde depuis les années 1950
- ✓ La baisse de la mortalité au XX^{ème} siècle dans le Tiers-Monde : causes et conséquences
- ✓ Les relations économiques sud-sud depuis les années 1960
- ✓ Pétroles et pays socialistes
- ✓ Agriculture vivrière, agriculture d'exportation : les choix du Tiers-Monde
- ✓ La notion de melting pot aux USA d'hier à aujourd'hui
- ✓ Activités militaires et activité économique aux USA depuis 1945
- ✓ Le dollar dans le monde depuis 1945
- ✓ Les USA et leurs responsabilités économiques dans le monde dans les deux après-guerres
- ✓ Le Mexique et les Etats-Unis : la complémentarité dans l'inégalité ?
- ✓ Instabilité politique et problème de la terre au Mexique
- ✓ Le chemin de fer aux USA : un lent déclin ?
- ✓ New-York, Los Angeles : une comparaison
- ✓ Le Mexique peut-il se développer sur le pétrole ?